Chapitre 1 : Introduction à la comptabilité financière

I- Définition de la comptabilité financière

La comptabilité financière peut être définie comme étant un processus (enchaînement de procédures, d'opérations et de tâches visant à réaliser un produit final) qui consiste à collecter les informations sur les faits et événements économiques d'une entité, les trier, les enregistrer, les traiter, les évaluer et les classer selon des normes (règles) en vue de produire des informations utiles à la maîtrise des activités de l'entreprise et afin d'établir une représentation de synthèse utile à la prise de décisions économiques des utilisateurs.

La comptabilité est un processus à trois étapes :

- La première est relative à la **saisie de l'information** et ce à partir des documents écrits appelés **pièces justificatives** tels que les factures d'achats et de ventes et les fiches de salaires ;
- La seconde consiste à passer l'écriture comptable sur un document appelé le journal;
- La dernière consiste à établir des documents de **synthèse** à savoir les **états financiers**.



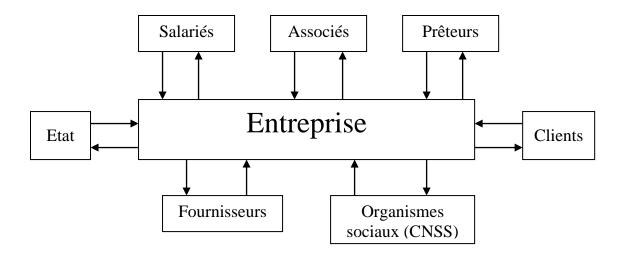
II- Activité de l'entreprise et objet de la comptabilité financière

II.1- Définition d'une entreprise

Dans le sens le plus général, l'entreprise est définie comme étant une « Organisation composée d'hommes et de moyens techniques, financiers, d'informations, réunis en vue de produire pour le marché des biens ou des services ».

II.2- Les flux issus de l'activité de l'entreprise

L'entreprise est un agent économique par lequel transite un certain nombre de flux entrants et sortants.



II.3- Les types de flux

- Les flux réels (ou physique) : flux de biens et services achetés ou vendus
- Les flux quasi-réels : flux de prestations diverses reçues des autres agents économiques (travail apporté par le personnel,...)
- Les flux financiers ou monétaires : flux de paiement en contrepartie des flux réels et quasi-réels

II.4- Objet de la comptabilité financière

L'objet de la comptabilité est l'enregistrement des flux réels, quasi-réels et financiers.

III- Les fonctions de la comptabilité financière

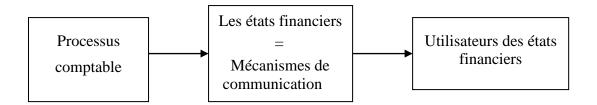
La comptabilité financière remplit trois fonctions principales :

- ➤ Fonction juridique : La comptabilité constitue un moyen de preuve pour les transactions entre les partenaires d'où l'obligation pour les entreprises de tenir une comptabilité.
- Fonction sociale: La comptabilité permet à des organismes étatiques tels que l'institut national des statistiques (INS) ou la banque centrale (BCT) de s'informer sur certains aspects sociaux comme les œuvres sociales prises en charge par l'entreprise (Dons et subventions), les retenues sociales aux profits de la caisse nationale de sécurité sociale,...
- Fonction économique et financière : Elle fournit aux dirigeants des informations financières sur l'entreprise utiles à la prise de décision.

IV- Les documents de synthèse : Les états financiers

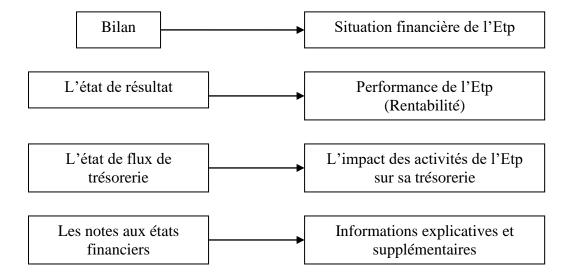
IV.1- Les objectifs des états financiers

Les états financiers constituent la principale finalité de la comptabilité. Ce sont des mécanismes de communication dont la publication périodique est utile pour les utilisateurs afin d'évaluer, comparer et prédire la rentabilité de l'entreprise.



Selon le système comptable des entreprises, les états financiers sont au nombre de quatre :

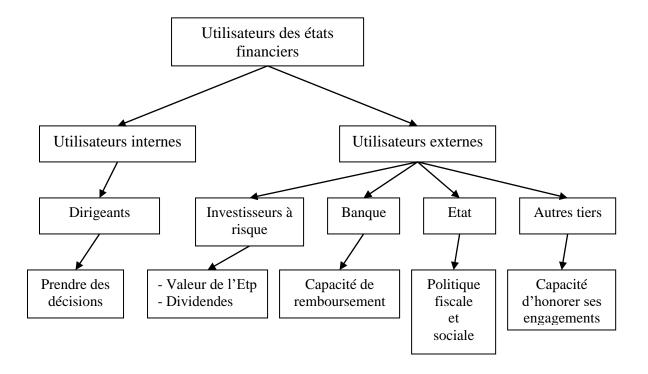
- Le bilan
- L'état de résultat
- L'état de flux de trésorerie
- Les notes aux états financiers.



• Le bilan est défini comme étant une représentation à une date donnée de la situation financière de l'entreprise sous formes d'actifs et de passifs et des capitaux propres. L'actif et le passif sont regroupés ou divisés d'après le degré d'incertitude relatif au montant et au moment de la réalisation ou de la liquidation éventuelle. La situation de l'entreprise dépend des ressources qu'elle contrôle, de sa structure financière (c'est-à-dire ses besoins en capitaux empruntés et sa capacité d'endettement) et de sa liquidité et solvabilité.

- L'état de résultat retrace les revenus et gains d'une part, et les charges et pertes d'autre part, découlant d'un exercice comptable complet engendrant le résultat net de l'exercice et reflétant ainsi la performance financière et la rentabilité de l'entreprise. L'information sur la performance est utile pour prédire la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie à partir des ressources qu'elle maîtrise et évaluer l'efficacité avec laquelle elle pourrait employer des ressources supplémentaires.
- L'état de flux de trésorerie retrace l'évolution de la situation financière au cours d'un exercice comptable. Il fournit des informations sur les activités d'exploitation, de financement et d'investissement de l'entreprise, ainsi que sur les effets de ces activités sur sa trésorerie.
- Les notes aux états financiers sont des informations explicatives et supplémentaires permettant une meilleure intelligibilité des états financiers.

IV.2-Les utilisateurs des états financiers et leurs besoins



Les utilisateurs des états financiers sont composés de deux groupes : les utilisateurs internes et les utilisateurs externes.

Les utilisateurs internes des états financiers comprennent notamment :

- Les dirigeants et les services internes de l'entreprise qui cherchent à apprécier l'équilibre financier, la rentabilité, la solvabilité et la liquidité de l'entreprise afin de prendre les

décisions stratégiques qui s'imposent en matière d'investissement, de financement, d'exploitation...

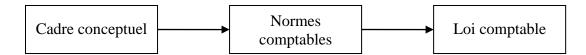
Les utilisateurs externes des états financiers comprennent notamment :

- Les investisseurs actuels (propriétaires de l'entreprise et actionnaires) et les investisseurs potentiels qui s'intéressent à la valeur de l'entreprise et notamment à la rémunération des actionnaires à savoir les dividendes et la plus-value en capital;
- Les bailleurs de fonds (ceux qui prêtent de l'argent à l'entreprise) qui cherchent à s'assurer de la capacité de remboursement de leurs clients;
- L'Etat (administration fiscale ou fisc, les organismes sociaux telle que la CNSS, etc...) dont l'objectif est d'asseoir sa politique fiscale, économique et sociale.
- Les tiers ou partenaires de l'entreprise (clients, fournisseurs,...) qui sont des personnes avec lesquelles l'entreprise est en relations d'affaires. Ces divers utilisateurs s'intéressent à la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie lui permettant d'honorer ses engagements et à continuer son activité afin de sauvegarder les intérêts de ses partenaires.

Par ailleurs, les investisseurs sont dits à risques parce qu'ils acceptent d'investir dans l'entreprise un capital déterminé contre une espérance de retour sur capital sous la forme de flux futurs de trésorerie incertains. Le système comptable tunisien à l'instar de celui américain et international est construit autour du choix des investisseurs à risque, comme utilisateurs privilégiés à satisfaire en priorité car ces personnes fournissent des capitaux à risque. Ils ont besoin d'informations pour les aider à évaluer leur patrimoine.

V- Le système comptable des entreprises (SCE 1996)

A la base du système comptable, on trouve le cadre conceptuel qui a permis d'établir des normes comptables. Ces dernières représentent le cœur de la loi comptable tunisienne.



V.1- Le cadre conceptuel

Selon le décret du 96/2459 du 30/12/96, le cadre conceptuel est défini comme suit : une structure de référence qui sert de support et de guide pour l'élaboration des normes comptables. Le rôle du cadre conceptuel est de :

- Permettre l'élaboration des normes comptables
- Faciliter l'arbitrage en cas de conflit

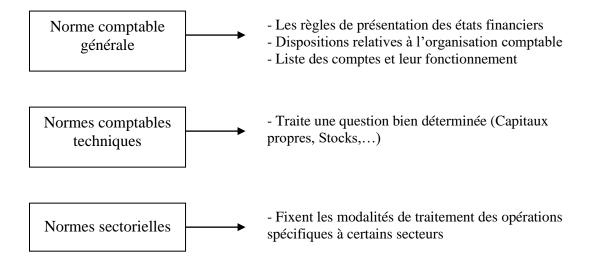
- Définir les caractéristiques de l'information financière
- Formuler les principes comptables pour l'élaboration des normes
- Spécifier les éléments qui doivent figurer dans les états financiers
- Fixer les règles d'évaluation des éléments figurant dans les états financiers

V.2- Quelques principes comptables fondamentaux

- ➤ Indépendance des exercices : La vie des entreprises est divisée en périodes de 12 mois consécutifs appelés exercices comptables. Ainsi, il faut rattacher à l'exercice seulement les opérations qui le concernent.
- ➤ **Prudence :** La comptabilité adopte une vision plutôt pessimiste : il convient d'enregistrer les diminutions de valeur dès qu'elles deviennent probables tandis que seules les augmentations certaines seront prises en compte.
- ➤ Permanence des méthodes: Afin de permettre la comparaison des informations comptables d'un exercice à l'autre l'entreprise doit utiliser toujours les mêmes méthodes.
- Non compensation: Toutes les opérations doivent être comptabilisées sans compensation (pas de compensation entre créances et dettes, entre charges et produits)

V.3- Les normes comptables

Il existe trois sortes de normes comptables : la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes sectorielles.



Chapitre 2: Le bilan

I- Définition du Bilan

Le bilan constitue une représentation à une date donnée de la situation financière de

l'entreprise. Il se présente comme un tableau, daté, divisé en deux parties équilibrées :

- La partie gauche composée des actifs

- La partie droite composée des capitaux propres et passifs

L'actif est constitué des ressources économiques obtenues ou contrôlées par l'entreprise ayant

un potentiel d'engendrer des avantages économiques futurs au bénéfice de l'entreprise.

Un actif est pris en compte dans le bilan lorsqu'il est probable que des avantages économiques

futurs bénéficieront à l'entreprise et que l'actif a une valeur qui peut être mesurée d'une façon

fiable.

Le passif est constitué des obligations actuelles de l'entreprise, résultant de transactions ou

d'évènements passés nécessitant le sacrifice ou le transfert futur à d'autres entités de

ressources représentatives d'avantages économiques.

Un passif est pris en compte dans le bilan lorsqu'il est probable qu'un transfert de ressources

économiques résultera du règlement de l'obligation à la charge de l'entreprise et que le

montant de ce règlement peut être mesuré d'une façon fiable.

Les capitaux propres représentent l'intérêt résiduel dans les actifs de l'entité après déduction

de tous les passifs. Ils comportent les diverses catégories de capital, les réserves et les

résultats non répartis. Le capital correspond à la somme de tous les éléments apportés par le

ou les propriétaires et laissés définitivement à la disposition de l'entreprise.

Le bilan est établi selon une périodicité régulière. Les entreprises établissent au moins un

bilan par année. L'année comptable est dite exercice comptable. L'entreprise établit un bilan à

la fin de chaque exercice comptable et la date à laquelle est dressé le bilan s'appelle « date

d'inventaire » ou « date de clôture d'exercice ». En Tunisie, l'exercice comptable correspond

à l'année civile.

Le bilan doit impérativement respecter l'égalité suivante :

Actifs = Cap. Propres + Passifs

Exemple 1:

Deux associés X et Y créent une entreprise dont les moyens de production sont évalués à 150000 D. X apporte un camion valant 50000 D et Y apporte des machines valant 50000 D. Etant donné que les associés ne disposent que d'un capital de 100000 D, ils contractent auprès d'une banque un emprunt de 50000 D qui a permis d'acquérir un stock de matières premières 10000 D, de construire un local 30000 D et de conserver une somme de 10000 D en caisse pour financer le besoin d'exploitation de l'entreprise.

<u>TAF</u>: Etablir le bilan de constitution de la nouvelle entreprise.

Corrigé:

Bilan de constitution

Actifs	Montant	Capitaux propres et Passifs	Montant
Actifs non courants		Capitaux propres	
Local	30 000	Capital social	100 000
Matériel industriel	50 000	Passifs non courants	
Matériel de transport	50 000	Emprunts	50 000
Actifs courants		Passifs courants	
Stocks de matières premières	10 000		
Liquidité et équivalent de liquidité			
Caisse	10 000		
Total actifs	150 000	Total capitaux propres et passifs	150 000

<u>Remarque</u>: Les actifs sont classés selon le critère de liquidité croissante (les biens les moins liquides sont classés en haut de l'actif et les biens les plus liquides sont classés en bas de l'actif). De même, les passifs sont classés selon le critère d'exigibilité croissante.

II- Distinction entre éléments courants et non courants

Les actifs d'un bilan peuvent être des actifs non courants ou des actifs courants. Un actif doit être classé comme actif courant quand :

- Il fait partie des activités d'exploitation de l'entreprise et il est attendu qu'il sera réalisé ou consommé dans le cours normal du cycle d'exploitation de l'entreprise.
- Il est détenu à des fins de placement ou pour une courte période. Il est attendu qu'il soit réalisé dans les 12 mois à compter de la date de clôture.

Tous les autres actifs doivent être classés en tant qu'actifs non courants. Ces derniers sont par conséquent :

- Les actifs qui sont destinés à être utilisés d'une manière continue pour les besoins des activités de l'entreprise tels que les immobilisations.
- Les actifs détenus à des fins de placement à long terme ou qui ne sont pas destinés à être réalisés dans les 12 mois à compter de la date de clôture.

Un passif doit être classé comme passif courant lorsque :

- Il est attendu qu'il soit réglé par utilisation de la trésorerie provenant des éléments classés comme actifs courants. Autrement dit, ces passifs sont générés dans le cadre de l'activité d'exploitation.
- ou qu'il doit être payé dans les 12 mois qui suivent la date de clôture.

Tous les autres passifs doivent être classés en tant que passifs non courants.

III- Information à présenter dans le corps du Bilan

III.1- Aux Actifs

Les éléments constitutifs de l'actif sont les suivants :

III.1.1- Actifs non courants

Les actifs non courants sont composés actifs immobilisés et des autres actifs non courants. Il s'agit de biens nécessaires à l'activité de l'entreprise, qui sont destinés à servir de façon durable et ne se consomment pas par le premier usage. Les actifs immobilisés sont composés des rubriques ci-après :

- Immobilisations incorporelles: Les immobilisations incorporelles (sans substance physique) regroupent le fonds commercial (composé de la clientèle et de l'achalandage), le droit au bail (somme versée au locataire précédent pour le transfert de propriété

commerciale), les logiciels et les concessions de marque, brevets et licences (il s'agit des dépenses engagées pour obtenir la protection accordée à l'inventeur ou à l'acquéreur du droit d'exploiter une marque, un brevet ou une licence).

- Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles regroupent les terrains, constructions, matériel de transport, installations techniques, matériel et outillage industriels, équipements de bureau...
- Immobilisations financières : On trouve sous cette rubrique les titres de participation, les prêts à plus d'un an, les dépôts et cautionnements versés (sommes versées à des tiers à titre de garantie jusqu'à la réalisation d'une condition suspensive) et les titres immobilisés (actions immobilisées en portefeuille...).
- Autres actifs non courants : Cette rubrique regroupe les frais préliminaires (dépenses engagées pour répondre aux obligations légales de constitution de l'entreprise ou de modification du capital, ces frais sont souvent importants et ne peuvent être supportés par un seul exercice comptable) et les charges à répartir sur plusieurs exercices. Les frais préliminaires et les charges à répartir constituent des actifs fictifs (non valeurs).

III.1.2- Actifs courants

Les actifs courants sont composés des rubriques suivantes :

- Stocks : Ils sont composés des biens intervenant dans le cycle d'exploitation tels que les stocks de matières premières, les stocks de marchandise et les stocks de produits finis.
- Clients et comptes rattachés : Cette rubrique est composée de toutes les créances liées à la vente à crédit de biens ou services rattachés au cycle d'exploitation.
- Autres actifs courants : Cette rubrique regroupe les autres créances diverses telles que les débiteurs divers, les créances sur l'état...
- Placements et autres actifs financiers : On trouve sous cette rubrique les prêts à moins d'un an, les placements courants (titres acquis en vue de réaliser un gain à court terme) ainsi que les parties à moins d'un an des prêts non courants.
- Liquidités et équivalents de liquidités : Cette rubrique regroupe les comptes caisses, banque, C.C.P...

III.2- Aux Capitaux propres

Les capitaux propres se composent des éléments suivants :

Le capital, les réserves, les autres capitaux propres (subvention d'investissement), les résultats reportés et le résultat de l'exercice qui peut être bénéficiaire ou déficitaire. En cas de perte le résultat de l'exercice est noté entre parenthèse (XXX).

III.3- Aux Passifs

Les éléments constitutifs du passif sont les suivants :

III.3.1- Passifs non courants

On distingue parmi les passifs non courants les éléments suivants :

- Les emprunts : On trouve sous cette rubrique les emprunts à plus d'un an.
- Autres passifs financiers : Ce poste regroupe les dépôts et cautionnement reçus, les crédits fournisseurs d'immobilisation et les autres dettes non courantes.
- Les provisions.

III.3.2- Passifs courants

On distingue parmi les passifs courants les éléments suivants :

- Fournisseurs et comptes rattachés : Cette rubrique est composée de toutes les dettes liées à l'achat à crédit de matières premières, marchandises ou services rattachés au cycle d'exploitation. Les dettes fournisseurs d'immobilisation à moins d'un an figurent également dans cette rubrique.
- Autres passifs courants : Cette rubrique regroupe les autres dettes diverses telles que les créditeurs divers, les dettes vis-à-vis des employés, les dettes dues à l'Etat ou aux organismes sociaux.
- Concours bancaire et autres passifs financiers : Il s'agit de dettes bancaires à moins d'un an et de la partie à moins d'un an des emprunts à long terme.

Exemple 2:

Au 31/12/N, l'entreprise « ABC » possède les éléments suivants :

Capital social : 60300 D ; Terrains : 15000 D ; Emprunts bancaires à + d'un an : 20000 D ; Espèces : 1500 D ; Bâtiment industriel : 28000 D ; Créances sur les clients : 4200 D ; Dettes dues aux fournisseurs d'exploitation : 6600 D ; Stock de matières premières : 12000 D ; Matériel industriel : 19000 D ; Matériel de transport : 11000 D ; Résultat de l'exercice : à déterminer.

<u>TAF</u>: Etablir le bilan de l'entreprise « ABC » au 31/12/N.

Actifs	Montant	Capitaux propres et Passifs	Montant
Actifs non courants		Capitaux propres	
Terrain	15 000	Capital social	60 300
Bâtiment	28 000	Résultat de l'exercice	3 800
Matériel industriel	19 000	90 700 - 86 900 = 3 800	
Matériel de transport	11 000	Passifs non courants	
		Emprunt	20 000
Actifs courants		Passifs courants	
Clients	4 200	Fournisseur d'exploitation	6 600
Stocks de matières premières	12 000		
Liquidité et équivalent de			
liquidité			
Caisse	1 500		
Total actifs	90 700	Total capitaux propres et passifs	90 700

Si total actif > total capitaux propres et passifs donc l'entreprise a réalisé un bénéfice Si total actif < total capitaux propres et passifs donc l'entreprise a subit une perte

Exemple 3:

Les éléments du bilan de la société « XY » au 31/12/N sont les suivants :

Terrains : 20000 D ; Constructions : 35000 D ; Matériel industriel 5000 D; Crédit fournisseur d'immobilisation : 20000 D ; Fournisseur d'exploitation : 4000 D ; Stock de marchandises : 63000 D ; Mobilier : 14000 D ; Fonds commercial : 10000 D ; Titres de participations : 10000 D ; dû à la CNSS 5000 D ; dû au personnel 5000 D ; Clients-effets à recevoir : 2700 D ; Fournisseur d'exploitation-effet à payer : 13000 D ; Clients : 14400 D ; Créance sur l'Etat : 1000 D ; Banque : 9900 D ; Caisse : 2000 D ; Emprunt bancaire courant 10000 D ; Capital social : 100000 D ; Réserves : 20000 D ; Résultat de l'exercice : à déterminer.

<u>TAF</u>: Etablir le bilan d'ouverture de l'entreprise « XY » au 31/12/N.

Actifs	Montant	Capitaux propres et Passifs	Montant
Actifs non courants		Capitaux propres	
Fond commercial	10 000	Capital social	100 000
Terrain	20 000	Réserves	20 000
Construction	35 000	Résultat de l'exercice (187 – 177)	10 000
Mobilier de bureau	14 000		
Matériel industriel	5 000	Passifs non courants	
Titres de participation	10 000	Fournisseur d'immobilisation	20 000
Actifs courants			
Stocks de marchandise	63 000	Passifs courants	
Clients	14 400	Emprunt bancaire	10 000
Clients-effets à recevoir	2 700	Fournisseur d'exploitation	4 000
Débiteurs divers (créance sur l'Etat)	1 000	Fournisseur d'exp- effets à payer	13 000
Liquidité et éq de liquidité		Créditeurs divers (5 000 + 5 000)	10 000
Banque	9 900		
Caisse	2 000		
Total actifs	187 000	Total capitaux propres et passifs	187 000

Exemple 4:

Le 1/6/N, un commerçant acquiert l'activité d'une entreprise en reprenant son fonds de commerce aux conditions suivantes : Equipements de bureau : 2000 D ; Marchandises : 3000 D ; Créances clients : 2500 D ; Eléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) : 4500 D (dont 500 D représente la valeur du droit au bail)

- Ce commerçant paie au comptant la moitié du prix d'acquisition et accepte, pour le reste, trois billets de fonds de valeurs égales, à échéances successives de 6 mois à partir de la date de constitution.
- Les frais d'acquisition (droits d'enregistrement, honoraires de l'avocat, frais de publicité) s'élèvent à 2000 D. En outre, ce commerçant apporte des avoirs en banque de 6000 D

<u>TAF</u>: Dressez le bilan d'ouverture

Actifs	Montant	Capitaux propres et Passifs	Montant
Actifs non courants		Capitaux propres	
Fond commercial	4 000	Capital social	11 000
Droit au bail	500	(20 000 – (6000 + 3000))	
Equipement de bureau	2 000		
		Passifs non courants	
Autres Actifs non courants		Fournisseur d'immobilisation	6 000
Frais préliminaires	2 000	((20 000-2 000)/2) * 2/3	
Actifs courants		Passifs courants	
Stocks de marchandise	3 000	Fournisseur d'immobilisation à	
Clients	2 500	moins d'un an	3 000
Liquidité et éq de liquidité		(18 000/2) * 1/3	
Banque	6 000	3 000 à payer le 1/12/N (avant la	
		date de clôture de l'exercice)	
Total actifs	20 000	Total capitaux propres et passifs	20 000

IV- Notion de situation nette comptable

La valeur du patrimoine (richesse) d'une entreprise est dite situation nette comptable, elle est égale à la différence entre ce que l'entreprise possède et ce qu'elle doit, c'est-à-dire ce qui reste à l'entreprise après remboursement de toutes ses dettes. La situation nette comptable se confond avec les capitaux propres chaque fois que l'actif ne contient pas des actifs fictifs. Dans ce cas, on a la relation ci-après :

SNC = Actifs - Passifs = (Capitaux propres + Passifs) - Passifs = Capitaux propres

En présence d'actifs fictifs la relation de la SNC devient :

SNC = Actifs réels – Passifs

= (Actifs- Actifs fictifs) – Passifs

= (Capitaux propres + Passifs- Actifs fictifs) – Passifs

= Capitaux propres - Actifs fictifs

Exemple 5 : En reprenant l'exemple précédent, calculer la SNC de l'entreprise

Corrigé
$$SNC = CP - AF = 11\ 000 - 2\ 000 = 9\ 000$$

V- Les modifications du bilan

Certaines opérations effectuées par l'entreprise ne touchent pas à l'équilibre du bilan, d'autres sont parfois génératrices de perte ou de profit (résultat).

V.1-Modifications sans déséquilibre

Exemple 6 : En reprenant l'exemple précédent on suppose que le 5/6/N l'entreprise acquiert une voiture valant 5000 D au comptant par chèque bancaire.

Actifs	Montant	Capitaux propres et Passifs	Montant
Actifs non courants		Capitaux propres	
Fond commercial	4 000	Capital social	11 000
Droit au bail	500	$(20\ 000 - (6000 + 3000))$	
Equipement de bureau	2 000		
Matériel de transport	5 000		
Autres Actifs non courants		Passifs non courants	
Frais préliminaires	2 000	Fournisseur d'immobilisation	6 000
Actifs courants		(20 000 – 2000) * 2/3	
Stocks de marchandise	3 000	Passifs courants	
Clients	2 500	Fournisseur d'immobilisation à	3 000
Liquidité et éq de liquidité		moins d'un an	
Banque	1 000	(20 000 – 2 000) * 1/3	
(6 000 – 5 000)		3 000 à payer le 1/12/N (avant la	
		date de clôture de l'exercice)	
Total actifs	20 000	Total capitaux propres et passifs	20 000

Lorsqu'une opération touche deux éléments de l'actif pour le même montant, elle ne modifie ni le total du bilan ni son équilibre. De même, toutes les opérations qui touchent deux éléments des capitaux propres et du passif pour le même montant, ne modifient ni le total du bilan, ni son équilibre.

Exemple 7 : Le 10/6/N, achat à crédit d'un ordinateur pour 1000 D (remboursement dans 3 mois).

Actifs	Montant	Capitaux propres et Passifs	Montant
Actifs non courants		Capitaux propres	
Fond commercial	4 000	Capital social	11 000
Droit au bail	500	$(20\ 000 - (6000 + 3000))$	
Equipement de bureau	3 000		
(2 000 + 1 000)			
		Passifs non courants	
Autres Actifs non courants		Fournisseur d'immobilisation	6 000
Frais préliminaires	2 000	((20 000 – 2000))/ 2 * 2/3	
Actifs courants		Passifs courants	
Stocks de marchandise	3 000	Fournisseur d'immobilisation à	4 000
Clients	2 500	moins d'un an	
Liquidité et éq de liquidité		9 000* 1/3 + 1 000	
Banque	6 000	3 000 à payer le 1/12/N (avant la	
		date de clôture de l'exercice)	
Total actifs	21 000	Total capitaux propres et passifs	21 000

Les opérations qui touchent un poste d'actif et un poste des capitaux propres et du passif changent le total du bilan sans toucher à son équilibre.

V.2-Modifications avec déséquilibre

Toutes les opérations modifiant à la fois le total et l'équilibre du bilan sont génératrices de résultat (bénéfice ou perte).

Actifs > Capitaux propres et passifs → Bénéfice

Actifs < Capitaux propres et passifs → Perte

Pour rétablir l'équilibre du bilan, le résultat de l'exercice est porté aux capitaux propres en plus s'il s'agit d'un bénéfice ou en moins s'il s'agit d'une perte. Cette méthode de détermination du résultat est dite méthode patrimoniale. Si l'utilisateur peut être informé sur la nature du résultat (déficit ou bénéfice) et sa consistance (montant), il ne dispose d'aucune explication sur les éléments ayant contribué à la formation de ce résultat. Pour ce faire, la comptabilité utilise un deuxième état de synthèse : l'état de résultat. Par opposition à la méthode patrimoniale, la détermination du résultat par la différence entre les produits (gains) et les charges (pertes) est désignée méthode des opérations.

Pour récapituler, il convient de distinguer entre ressource économique et ressource financière. Alors que la ressource économique désigne tout élément susceptible de générer des avantages économiques, la ressource financière désigne l'origine des capitaux qui financent les ressources économiques de l'entreprise. Un actif est une ressource économique, un passif est une ressource financière. La nécessaire égalité entre les emplois financiers et les ressources financières fait que les totaux des deux parties du bilan sont toujours strictement égaux. Le bilan est aussi une représentation du patrimoine d'une entreprise.

Actifs	Montant	Capitaux propres et	Montant
		Passifs	
Actifs non courants		Capitaux propres	
Autres actifs non courants		Passifs non courants	
Actifs courants		Autres passifs non	
		courants	
Liquidité et équivalent de			
liquidité		Passifs courants	
Total actifs	X	Total capitaux propres et	X
		passifs	

Série d'exercices

Exercice 1

Au 31/12/N, on extrait du bilan de la société « Amal » les éléments suivants :

Eléments	Montants	Eléments	Montants	Eléments	Montants
Fonds commercial	10000	Constructions	?	Clients	34000
Brevet	15000	Matériel de transport	40000	Banques	?
Terrains	?	Stocks de marchandises	25000	Caisse	?
Fournisseurs d'immobilisation	?	Fournisseurs d'exploitation	32000	Dépôts et cautionnements reçus	3000
Personnel- Rémunération dues	?	Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	10000	Etat et collectivités publiques (Dettes)	15000
Emprunts bancaires à long terme	25000	Capital social	?	Réserves	?
Résultat de l'exercice	?	Total bilan	180000		

(montants exprimés en dinar tunisien)

En outre, on dispose des informations suivantes :

- Le seul bâtiment propriété de l'entreprise, utilisé comme siège social, a coûté à l'entreprise 50000 DT dont 40 % représentant la valeur du terrain.
- Les avoirs en banques représentent le double des espèces déposées en caisse.
- La dette vis-à-vis du fournisseur d'immobilisations a été contractée pour l'acquisition du brevet.
- Les capitaux propres représentent la moitié du passif de l'entreprise. D'autre part, les réserves et le résultat de l'exercice représentent respectivement 12 % et 8 % du capital social.

Travail à faire : Dresser le bilan de la société «Amal» au 31/12/N

Exercice 2

Le 02/01/N, **Walid**, **Kamel** et **Néjib** constituent une entreprise "E". Les apports de chaque associé sont les suivants :

- Walid apporte un lot de matières premières valant 15850 D, un lot de matériel de fabrication d'une valeur de 33200 DT et 2000 DT en espèces. Walid prend à sa charge le règlement des frais de constitution de l'entreprise qui s'élèvent à 1450 DT.
- **Kamel** apporte des ateliers 26000 DT (valeur du terrain a été évaluée à 16000 DT), 2 voitures valant ensemble 4 000 DT et un lot de matériel industriel valant 2500 DT.
- **Néjib** participe à raison de 60 % du capital de l'entreprise. Il effectue un apport en espèces.

Les fonds en espèces apportés ont été répartis de la manière suivante: 20% en caisse, 70 % en banque et 10 % en CCP.

Travail à faire : déterminer le capital de cette entreprise et dresser le bilan de sa constitution.

Exercice 3

Le 2 janvier N, **Basma** et **Hanène** décident de constituer la société « **BH** » dont l'objet est la fabrication et la commercialisation des objets en plastique.

- **Basma** détient 70 % des parts sociales de la nouvelle société. Elle apporte les éléments suivants: Bâtiment: 60000 DT (dont 20 % qui représentent la valeur du terrain), des équipements de bureau : 20000 DT, un matériel industriel : 25000 DT, un lot de matières premières : 5000 DT, un stock de produits finis: 8000DT, des avoirs en banque : 7000 DT, un emprunt bancaire à plus d'un an : 15000 DT et un emprunt bancaire à court terme : 5000 DT.
- **Hanène** apporte un matériel de transport pour une valeur de 40000 DT et des espèces déposées en caisse 5000 DT.

Durant le premier mois d'activité, l'entreprise « BH » a effectué les opérations suivantes :

- Obtention d'un emprunt bancaire à plus d'un an 50000 DT. L'entreprise a dépensé 75 % de cette somme pour l'acquisition d'un nouveau matériel informatique et d'un logiciel de gestion de stock sophistiqué dont la valeur a été estimée au tiers de celle du matériel informatique. Le reliquat a été déposé dans le compte bancaire de l'entreprise.
- Règlement de l'emprunt à court terme en utilisant les avoirs en banque.
- Vente d'un lot de produits finis pour 5 000 DT à crédit (dont la valeur au bilan est de 3000 DT).

Travail à faire :

- 1) Analyser les apports des associés et établir le bilan de constitution de l'entreprise « BH »
- 2) Etablir le bilan de l'entreprise « BH » à la fin du premier mois d'activité.

Exercice 4

Messieurs A, B, C et D ont décidé de créer le 02/02/N une société à responsabilité limitée « **Succès** » spécialisée dans la commercialisation des équipements et des fournitures informatiques. Il a été convenu entre les associés que A, B, C et D auront respectivement les parts sociales suivantes dans le capital de la société : 55%, 15%, 5% et 25%.

- Mr A apporte une villa devant servir comme siège social de la société, le prix de cette villa est estimé par les associés à 50000 DT dont 20000 DT représentent le coût du terrain. Le reste de l'apport de Mr A a été libéré en espèces.
- Mr B apporte une voiture d'une valeur de 11000 DT et 2 ordinateurs neufs valant ensemble 4000 DT destinés à être vendus.
- Mr C apporte des ordinateurs qui seront utilisés dans la gestion de la société.
- Mr D apporte, quant à lui, les éléments actifs et passifs de son entreprise se décomposant comme suit : Mobilier de bureau 13000 DT, clients 15000 DT, caisse 2000 DT, dettes diverses à court terme 1000 DT, fournisseurs d'exploitation3000 DT. Il a été convenu entre les associés que le supplément d'apport de Mr D par rapport au pourcentage lui revenant dans le capital, lui sera réglé par la société le 31/10/N.

Travail à faire:

- 1) Calculer l'apport de chaque associé et déterminer le capital de la société « Succès ».
- 2) Etablir le bilan de constitution de la société « Succès ».
- 3) Déterminer la SNC de la société « Succès » à sa date de constitution.

Corrigé des exercices de la série 1 : Bilan

Exercice 1. Entreprise "Amal"

Terrain (T) + Constructions (C) = $50\ 000\ DT$

$$T = 0.4 * 50 000 = 20 000 DT$$
 et $C = 30 000 DT$

Banques (B) + Caisse (C) + Tous les autres actifs = Total bilan = 180 000 DT

Avec B = 2 C.

Tous les autres actifs = Fonds commercial + Brevet + Terrains + Constructions + Matériel de transport + Stocks de marchandises + Clients + Banques + Caisse = 10 000 + 15 000 + 20 000 + 30 000 + 40 000 + 25 000 + 34 000 = 174 000 DT

$$\rightarrow$$
 3C + 174 000 = 180 000. \rightarrow C = 2 000. \rightarrow B = 2*2 000 = 4 000 DT

Total des capitaux propres + Total des passifs = 180 000 DT

Total des capitaux propres = 1/2 Total des passifs donc Total des passifs = 120 000DT et Total des capitaux propres = 60000 DT.

Total des Passifs = Fournisseurs d'immobilisations (pour Brevet) + Personnel-Rémunérations dues + Emprunts bancaires à long terme + Fournisseurs d'exploitation + Emprunts courants liés au cycle d'exploitation + Dépôts et cautionnements reçues + Etat et collectivités publiques

 $Total \ des \ passifs = 15\ 000 + P + 25\ 000 + 32\ 000 + 10\ 000 + 3\ 000 + 15\ 000 = 85\ 000 + P$

 $180\ 000 = (100\ 000 + P) + \frac{1}{2}(100\ 000 + P)$ donc $P = 20\ 000\ DT$

Capital (K) + Réserves + Résultat de l'exercice = 60 000 DT

K+0.12~K+0.08~K=60~000~DT~donc~K=50~000~DT~;~ Réserves = 6 000 DT et Résultat = 4 000 DT

Bilan de l'entreprise « Amal » au 31/12/N

(Exprimé en dinar)

Capitaux propres et passifs

Actis			Capitaux propres et passiis		
	N	N-1		N	N-
Actifs non courants			Capitaux propres		
Actifs immobilisés			Capital social	50000	
Immobilisations incorporelles	25000		Réserves	6000	
Immobilisations corporelles	90000		Autres capitaux propres	-	
Immobilisations financières	-		Résultats reportés	-	
Total des actifs immobilisés			Total des capitaux propres avant résultat de		
Total des actifs illillobilises	115000		l'exercice	56000	
Autres actifs non courants	-		Résultat de l'exercice	4000	
Total des actifs non courants	115000		Total des capitaux propres avant affectation	60000	
Actifs courants			Passifs		
Stocks	25000		Passifs non courants		
Clients et comptes rattachés	34000		Emprunts	25000	
Autres actifs courants	-		Autres passifs financiers	3000	
Placements et autres actifs financiers	-		Provisions	-	
Liquidités et équivalents de liquidités	6000		Total des passifs non courants	28000	
Total des actifs courants	65000		Passifs courants		
			Fournisseurs et comptes rattachés	47000	
			Autres passifs courants	35000	
			Concours bancaires et autres passifs financiers	10000	
			Total des passifs courants	92000	
			Total des passifs	120000	
Total des actifs	180000		Total des capitaux propres et des passifs	180000	

Exercice 2. l'entreprise de "E" de Walid, Kamel et Néjib

1) Le capital est formé de la somme des apports.

Actifs

L'apport de Néjib représente 60% du capital de l'entreprise, d'où Walid et Kamel possèdent ensemble 40% du capital social.

Apport de Walid = $15\ 850 + 33\ 200 + 2\ 000 + 1\ 450 = 52\ 500\ D$

Apport de Kamel = $26\ 000 + 4\ 000 + 2\ 500 = 32\ 500\ D$

Apport de Walid + Apport de Kamel = 85 000 = 40% du capital donc Capital = 212 500 D

Apport Néjib = 127 500 = 60% du capital social.

Les fonds en espèces $129\,500$ (apport de Néjib + $2\,000$ de Walid) : 20% en caisse = $25\,900$; 70% en banques = $90\,650$ et 10% au CCP = $12\,950$.

Bilan de constitution de l'entreprise au 02/01/N

(Exprimé en dinar)

Actifs			Capitaux propres et passifs		
	N	N-1		N	N-
Actifs non courants			Capitaux propres		
Actifs immobilisés	'		Capital social	212500	
Immobilisations incorporelles	-		Réserves	-	
Immobilisations corporelles	65700		Autres capitaux propres	-	
Immobilisations financières	-		Résultats reportés	-	
Total des actifs immobilisés			Total des capitaux propres avant résultat de		
Total des actils illiniophises	65700		l'exercice	212500	
Autres actifs non courants	1450		Résultat de l'exercice	-	
Total des actifs non courants	67150		Total des capitaux propres avant affectation	212500	
Actifs courants			Passifs		
Stocks	15850		Passifs non courants		
Clients et comptes rattachés	-		Emprunts		
Autres actifs courants	-		Autres passifs financiers	-	
Placements et autres actifs financiers	-		Provisions	-	
Liquidités et équivalents de liquidités	129500		Total des passifs non courants	0	
Total des actifs courants	145350		Passifs courants		
			Fournisseurs et comptes rattachés	-	
	,		Autres passifs courants	-	
	1		Concours bancaires et autres passifs financiers	-	
			Total des passifs courants	0	
			Total des passifs	0	
Total des actifs	212500		Total des capitaux propres et des passifs	212500	

Actifs	Montant	Capitaux propres et Passifs	Montant
Actifs non courants		Capitaux propres	
Terrains	16 000	Capital social	212 500
Construction	10 000		
Matériel industriel	35 700		
Matériel de transport	4 000		
		Passifs non courants	
Autres Actifs non courants		Passifs courants	
Frais préliminaires	1 450		
Actifs courants			
Stocks de marchandise	15 850		
Liquidité et éq de liquidité			
Banque	90 650		
ССР	12 950		
Caisse	25 900		
Total actifs	212 500	Total capitaux propres et passifs	212 500

Exercice 3. Société "BH"

1)

```
Apport de Hanène = 40 000 + 5 000 = 45 000 D = 0,3 Capital → donc Capital social = 150 000 D

Apport de Basma = 0,7 Capital = 105 000 D

= Total des actifs – Total des passifs = (60000+20000 + 25000 + 5000 + 8000 + 7000) –(15000 + 5000)

= 105 000 D
```

Bilan de constitution de l'entreprise « BH » au 02/01/N

(Exprimé en dinar)

Actifs			Capitaux propres et passifs		
	N	N-1		N	N-
Actifs non courants			Capitaux propres		
Actifs immobilisés			Capital social ou Compte de l'exploitant	150000	
Immobilisations incorporelles	-		Réserves	-	
Immobilisations corporelles	145000		Autres capitaux propres	-	
Immobilisations financières	-		Résultats reportés	-	
Total des actifs immobilisés			Total des capitaux propres avant résultat de		
Total des actils illimobilises	145000		l'exercice	150000	
Autres actifs non courants	-		Résultat de l'exercice	-	
Total des actifs non courants	145000		Total des capitaux propres avant affectation	150000	
Actifs courants			Passifs		
Stocks	13000		Passifs non courants		
Clients et comptes rattachés	-		Emprunts	15000	
Autres actifs courants	-		Autres passifs financiers	-	
Placements et autres actifs financiers	-		Provisions	-	
Liquidités et équivalents de liquidités	12000		Total des passifs non courants	15000	
Total des actifs courants	25000		Passifs courants		
			Fournisseurs et comptes rattachés	-	
			Autres passifs courants	-	
			Concours bancaires et autres passifs financiers	5000	
			Total des passifs courants	5000	
			Total des passifs	20000	
Total des actifs	170000		Total des capitaux propres et des passifs	170000	
	1		1		

2)

Emprunt 50 000 \rightarrow 0,75 pour l'achat du logiciel + matériel informatique = 37 500

3* Logiciel = matériel informatique \rightarrow Logiciel = 37500 / 4 = 9375

Matériel informatique = 28 125

 \rightarrow 0,25 en banque = 12 500

Banques = $7\ 000 + 12\ 500 - 5\ 000$ (règlement de la dette) = $14\ 500$

Résultat = $5\ 000 - 3\ 000 = 2\ 000$

Bilan de l'entreprise « BH» au 31/01/N

(Exprimé en dinar)

Actifs			Capitaux propres et passifs		
	N	N-1		N	N-
Actifs non courants			Capitaux propres		
Actifs immobilisés			Capital social ou Compte de l'exploitant	150000	
Immobilisations incorporelles	9375		Réserves	-	
Immobilisations corporelles	173125		Autres capitaux propres	-	
Immobilisations financières	-		Résultats reportés	-	
Total des actifs immobilisés			Total des capitaux propres avant résultat de		
Total des actifs illillobilises	182500		l'exercice	150000	
Autres actifs non courants	-		Résultat de l'exercice	2000	
Total des actifs non courants	182500		Total des capitaux propres avant affectation	152000	
Actifs courants			Passifs		
Stocks	10000		Passifs non courants		
Clients et comptes rattachés	5000		Emprunts	65000	
Autres actifs courants	-		Autres passifs financiers	-	
Placements et autres actifs financiers	-		Provisions	-	
Liquidités et équivalents de liquidités	19500		Total des passifs non courants	65000	
Total des actifs courants	34500		Passifs courants		
			Fournisseurs et comptes rattachés	-	
			Autres passifs courants	-	
			Concours bancaires et autres passifs financiers	-	
			Total des passifs courants	0	
			Total des passifs	65000	
Total des actifs	217000		Total des capitaux propres et des passifs	217000	

Exercice 4. Entreprise "Succès"

1) Soit K =capital social

Apport A = 50000 + espèces A = 0.55 K

Apport B = $11\ 000 + 4000 = 15000 = 0,15\ K$ d'où K=100000 et espèces _A=5000

Apport C = équipement de bureau c= 0,05 K →équipements de bureau c= 5000

Apport D = Total des actifs – Total des passifs = (13000 + 15000 + 2000) - (1000 + 3000) = 26000.

Or, la part de D dans le capital s'élève à 25% c'est-à-dire 25000.

Valeur des apports de D > part de D dans le capital. L'entreprise prend l'engagement de rembourser ultérieurement le supplément d'apport de Mr D par rapport au pourcentage lui revenant dans le capital donc il y a naissance d'une dette à porter au crédit du compte « associés comptes courants ».

1) Bilan de constitution de Succès au 02/02/N

(Exprimé en dinar)

Actifs			Capitaux propres et passifs		
	N	N-1		N	N-
Actifs non courants			Capitaux propres		
Actifs immobilisés			Capital social	100000	
Immobilisations incorporelles	-		Réserves		
Immobilisations corporelles	79000		Autres capitaux propres	-	
Immobilisations financières	-		Résultats reportés	-	
Total des actifs immobilisés			Total des capitaux propres avant résultat de		
	79000		l'exercice	100000	
Autres actifs non courants	-		Résultat de l'exercice	-	
Total des actifs non courants	79000		Total des capitaux propres avant affectation	100000	
Actifs courants			Passifs		
Stocks	4000		Passifs non courants		
Clients et comptes rattachés	15000		Emprunts	-	
Autres actifs courants	-		Autres passifs financiers	-	
Placements et autres actifs financiers	-		Provisions	-	
Liquidités et équivalents de liquidités	7000		Total des passifs non courants	0	
Total des actifs courants	26000		Passifs courants		
			Fournisseurs et comptes rattachés	3000	
			Autres passifs courants	2000	
			Concours bancaires et autres passifs financiers	-	
			Total des passifs courants	5000	
			Total des passifs	5000	
Total des actifs	105000		Total des capitaux propres et des passifs	105000	

³⁾ SNC = actifs réels – passif = (Total des actifs – Actifs fictifs) – Total des passifs = Capitaux propres – actifs fictifs. SNC = 100000 D (frais préliminaires = 0)

Chapitre 3 : Les sociétés commerciales et l'affectation du résultat

I. Définition légale de la société

« Une société est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre en commun leurs biens ou leur travail, ou tous les deux à la fois en vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter » Art. 1249 du Code des Obligations et des Contrat (COC)

En consultant cette définition nous pouvons déduire les éléments caractéristiques du contrat de la société.

a- Le nombre des associés

Toute société doit être composée au moins de deux associés.

b- L'apport

Lors de la constitution, les associes doivent transférer des apports à la société sous forme :

- <u>d'apport en numéraire</u>: <u>dépôt d'argent</u>
- <u>d'apport en nature</u>: apport d'un bien autre que l'argent, il s'agit des immobilisations corporelle ou incorporelle.
- <u>d'apport en industrie</u>: mise à la disposition de la société des connaissances techniques, compétence, savoir-faire. L'apport en industrie doit faire l'objet d'une évaluation pécuniaire pour déterminer la part de chaque associé aux bénéfices et aux pertes.

Cet apport ne figure pas dans le capital social de la société.

Remarque : L'apport en nature peut être effectué de deux manières :

- * Apport en propriété : se réalise par le transfert à la société de la propriété des biens apportés et par mise de ces biens à la disposition effective de la société : le bien quitte le patrimoine de la société
- * Apport en jouissance : c'est la mise d'un bien à la disposition de la société pour un temps déterminé sans transfert au profit de celle-ci du droit de propriété.

En contrepartie des apports, les associés détiennent des droits dans la répartition du capital social, selon la façon dont les apports sont rémunérés, on distingue :

• Les apports à titre pur et simple : ils sont rémunérés par des droits sociaux c.a.d action, part sociale

• Les apports mixtes : la rémunération sera pour partie par des droits sociaux et pour partie à titre onéreux.

Exemples:

L'associé AHMED apporte à la société « X » les éléments suivants :

Constructions
 Installations techniques, mat. & out. Industriels
 Marchandises
 100 000

Par contre, la société « X » s'engage à payer à la place de AHMED des dettes diverses évaluées à 50 000 dt.

T.A.F:

1/ Qualifier la forme des apports de AHMED et calculer leur montant respectif.

SOLUTION:

L'apport total de AHMED c.a.d apport mixte est de :

 $300\ 000 + 200\ 000 + 100\ 000 = 600\ 000$

Dont apports à titre onéreux 50 000 dettes sociaux

c- la participation de tous les associés aux résultats :

La société doit être constituée en vue de réaliser un bénéfice, ce qui la distingue fondamentalement d'une association à but non lucratif. Le résultat doit être partagé entre les associés en cas de bénéfice ou de perte (proportionnellement à la valeur de leurs apports, en cas de perte il faut réunir les associés code 175 et 136 du COC.

d- Intention de collaborer à la gestion de la société :

C'est la volonté de tous les associés de participer de façon active, sur un pied d'égalité à la marche de la société. Certains associés peuvent être gérant, tous les associés peuvent participer :

- à la désignation de gérant ou des administrateurs
- à l'administration de la société
- au contrôle de la gestion
- et aux décisions importantes

II. Condition de validité du contrat

En plus des conditions concernant le fond (nombre des associés, apports,...). Il y a des conditions de forme à respecter :

- a- Le respect des règles générales du contrat
 - le consentement des associés
 - il faut que l'objet soit licite
 - il faut que les associés soient aptes pour décider et agir
- b- Le contrat de la société doit être établi par un écrit appelé statuts (ou acte social). Dans les statuts on trouve les indications suivantes :
 - la forme de la société
 - l'objet social (but)
 - le siège social
 - le montant du capital social
 - la durée de vie de la société (durée maximale 99 ans)
 - la répartition du capital en apport
 - les assemblés et leur périodicité
 - les statuts doivent être publiés (enregistrés) après avoir été signés par les associés.
- c- La publicité de l'acte de société : 3 formes sont prévues pour la publicité des sociétés :
 - 1- le dépôt au greffe : 2 originaux des statuts doivent être déposés au greffe du tribunal de première instance dans le mois qui suit la constitution de la société.
 - 2- l'immatriculation au registre de commerce : il s'agit d'une demande d'immatriculation (N°) au registre de commerce, s'effectue auprès du greffe du tribunal dans la région ou se situe le siège de la société.
 - 3- Publication au J.O.R.T Lorsqu'une entreprise ne respecte pas les règles de publicité, elle est annulée.

III. Conséquences pratiques de la constitution d'une société

- Apres avoir publié la constitution de la société une distinction ou patrimoine des associés avec celui de la société doit avoir lieu.
- Les associés n'ont aucun droit sur les biens de la société, ils n'ont qu'un droit de créance (de propriété). Le capital social est devenu le gage exclusif des créanciers de la société.

- Selon l'article 20 du code de commerce le capital social ne comporte que l'apport en nature et en numéraire, donc l'apport en industrie ne peut y figurer.
- La société est représentée par une personne agissant en son nom.

IV. Personnalité morale

La société commence à jouir de la personnalité morale (c.a.d qu'elle constitue un être juridiquement distinct de la personne des associés) à compter de son immatriculation au registre de commerce.

Les attributs de la personnalité morale :

- un patrimoine distinct de celui des associés
- le nom (dénomination social, raison social)
- le siège social ou domicile

RQ : comme toute personne, la société, personne morale, nait, vit, travaille et meurt. Elle prend fin :

- par l'expiration du temps pour lequel elle a été constituée
- par la réalisation de son objet
- par l'annulation du contrat de société
- par la dissolution anticipée décidée par les associés
- par l'effet d'un jugement
- pour toute autre cause énoncée par les statuts

V. Différents types de sociétés

La classification la plus répandue des sociétés est la suivante :

- Les sociétés civiles
- Les sociétés commerciales

a- Les sociétés civiles

Ne peuvent par définition effectuer que des opérations civiles qui ne répondent pas aux critères de la commercialisation. Les associés sont personnellement et indéfiniment responsables des dettes sociales proportionnellement à leurs apports.

b- Les sociétés commerciales

On distingue généralement :

- Les sociétés de personnes
- Les sociétés de capitaux (ou par actions)
- Les sociétés mixtes (S.A.R.L)

Les sociétés de personne : société en nom collectif, société en commandite simple On qualifie de société de personne les sociétés dans lesquelles les associés se groupent en considération de leur personnalité « intuitus personae »

- * *SNC*:
- + responsabilité personnelle, illimitée et solidaire des associés
- + les associés détiennent des parts de capital : parts sociales ou parts d'intérêts en principe incessibles
- + la société est dirigée par des gérants

* Société en commandite simple :

Comprends deux types d'associés :

- + Les commandités, responsabilité personnelle illimitée et solidaire, ont la qualité de commerçant
- + Les commanditaires dont la responsabilité est limitée au montant des apports.

Les sociétés de capitaux : sont des sociétés dont le régime n'est pas fondé sur la personnalité des associés, mais formées essentiellement en fonction des capitaux apportés (apports) on distingue :

- * Société anonyme
- + Responsabilité limitée à concurrence du capital souscrit par chaque actionnaire
- + Les actionnaires détiennent des actions négociables
- + Doit compter au moins 7 actionnaires

Les sociétés mixtes :

Il s'agit d'une forme intermédiaire entre les sociétés de personne et les sociétés de capitaux, on distingue :

- * S.A.R.L
- Les associés sont choisis en considération de leur personne
- Responsabilité en principe limitée à concurrence des apports
- Les associés détiennent des parts sociales en principe incessibles
- * S.U.A.R.L: associé unique

VI. Règle de fixité du capital et l'affectation du résultat

Les modifications du capital social ne peuvent être effectuées par les associés qu'en respectant les règles de publicité imposées par la loi, afin que les créanciers sociaux et d'une façon générale tous les tiers intéressés par la société en soient tenus informés. Le capital est normalement fixe et ne peut être modifie qu'après une décision.

Selon l'article 12 du code de l'IRPP et de l'IS, le résultat net est établi après déduction de toutes les charges d'exploitation.

Ce sont les associés qui se prononcent dans une décision collective sur l'affectation du résultat.

Cependant leur décision devra respecter :

- la loi sur les sociétés commerciales
- les statuts qui peuvent contenir des dispositions relatives à l'affectation du résultat

<u>Remarque</u>: la décision sur la répartition du résultat de l'exercice sera prise en (N+1) et donc comptabilisé en (N+1).

Le bénéfice ne peut être intégralement réparti entre les associés car avant de procéder à toute distribution, la société doit doter de réserves.

1-<u>la réserve légale</u> : elle est obligatoire et est égale à un vingtième (5%) des bénéfices nets de l'exercice, diminués, le cas échéant, des pertes antérieures.

Elle cesse d'être obligatoire lorsqu'elle atteint le dixième du capital social (art.77 et 173 du CC).

Remarque : les Stes en non collectifs ne sont pas tenues de constituer une réserve légale (n° de cpt 111).

2-<u>les réserves statutaires</u> : les statuts peuvent affecter durablement à l'entreprise une partie des bénéfices sous forme de réserves (n° compte 112).

3<u>-les réserves facultatives</u> : ...assemblé général des associés peut décider qu'une partie des résultats soit laissée dans la sté en l'affectation à un compte de réserve (réserve facultative) (ou autres resserves) n° compte 118.

Le bénéfice peut également être utilisé pour compenser des pertes d'exercices antérieurs

Schéma général de répartition des bénéfices

Bénéfice Net

- -pertes antérieures (report à nouveau N-1 solde débiteur)
- = Base de calcul de la RL = solde 1
- réserve légale (5% du solde 1)
- réserve statutaire
- +report à nouveau N-1 (solde créditeur)
- = bénéfices distribuable
- -réserve facultative
- -dividende
- =report à nouveau année N

Explications

- 1 Les pertes antérieures (ou le report à nouveau déficitaires) sont formés de pertes constatées à la clôture d'exercices antérieurs qui doivent être déduites du bénéfice de l'exercice suivant ou ajoutées au déficit du dit exercice.
- 2- le report bénéficiaire est une fraction de bénéfice dont l'affectation est renvoyée à l'exercice suivant.
- 3-Les dividendes représentent la part des bénéfices attribués aux associés.

EXERCICE

Le capital d'une SARL est constitué de 1000 parts sociales de 500 DT. Au 31 décembre N, on relève les postes suivants au passif du bilan avant répartition :

- Capital 500 000 DT
- Réserve légale 48 000 DT
- Autres réserves 90 000 DT
- Report à nouveau débiteur N-1 (35 000 DT)
- Résultat de l'exercice bénéficiaire 115 000 DT

Dans le respect des statuts, l'assemblée générale des associés prévoit d'affecter ainsi le résultat de l'exercice N:

- Dotation de la réserve légale au taux de 5% avec plafonnement de 10% du capital
- Sur le reliquat, distribution d'un dividende de 67 DT par part

Travail à faire:

Tracer le tableau de répartition du bénéfice

Corrigé

Réserve légale = 5% bénéfice distribuable = 5% (115000 – 35000)= 5% 80 000 = 4 000

Or réserve légale cumulée = 48 000

et 10% capital social = 10% 500 000 = 50 000

donc réserve légale maximale $= 50\ 000 - 48\ 000 = 2\ 000$

Répartition du bénéfice de l'année N

Bénéfice	115 000
Report à nouveau	-35 000
Bénéfice distribuable	80 000
Réserve légale	2 000
Reliquat (solde)	78 000
Dividende	67 000 = 1 000 * 67
Résultat reporté (report à nouveau)	11 000

Chapitre 4:

LA FONCTION FINANCIERE DANS L'ENTREPRISE

La fonction financière englobe l'ensemble des activités d'analyse, de planification, de prise de décision et de contrôle quant à la collecte et l'emploi des ressources financières de l'entreprise en vue d'atteindre ses objectifs.

Le fonctionnement de l'entreprise nécessite la mobilisation de fonds. La collecte de ces ressources financières peut provenir, selon les besoins de l'entreprise, de sources multiples ayant des maturités différentes et des coûts différents.

Section I: LES MOYENS DE FINANCEMENT

L'activité de l'entreprise et les décisions financières qui en découlent, nécessitent une mobilisation de ressources financières à court terme et à long terme.

Selon le principe de l'équilibre financier (qui sera détaillé dans la section 2), l'entreprise doit financer les emplois de court terme par des ressources de court terme et les emplois de long terme par des ressources de long terme.

1-1- Les moyens de financement à court terme

Ce sont des moyens qui servent à financer le décalage dans le temps entre les entrées et sorties de fonds liées à l'activité courante de l'entreprise. Ils ont, généralement, des échéances de remboursement qui ne dépassent pas un exercice comptable. Parmi ces moyens on distingue : le crédit fournisseur, le crédit bancaire et le factoring. Le crédit bancaire peut prendre la forme d'un escompte commercial, de facilité de caisse ou de découvert bancaire.

1-1-1- Le crédit fournisseur

Il est né des transactions commerciales de l'entreprise. Il permet de financer l'acquisition de moyens de production en gérant les contraintes de trésorerie. Il constitue la catégorie la plus importante des crédits à CT notamment pour les PME.

1-1-2- L'escompte commerciale

L'opération d'escompte consiste à présenter et négocier à la banque un effet de commerce la avant son échéance. Cette opération constitue un moyen de financement car l'entreprise qui détient l'effet recevra de la banque la valeur nominale diminuée des agios (commission bancaire + intérêts calculés sur la période séparant la date de négociation de l'effet de son échéance).

¹ Un effet de commerce (traite) matérialise une dette qui provient d'une vente à crédit. Le créancier (tireur) donne l'ordre au débiteur (tiré) de payer une somme qui représente le montant de la dette (valeur nominale) à une date déterminée (échéance) au porteur de la traite (tireur ou bénéficiaire)

Mais, l'escompte ne peut pas être considéré comme une cession de créance. C'est une avance garantie par le créancier qui devient exigible si, à l'échéance le débiteur s'avère insolvable.

1-1-3- La facilité de caisse

C'est une forme de crédit bancaire à très CT qui se présente sous forme d'avances en compte courant pour financer les décalages entre les entrées et sorties de fonds. Le montant de ce crédit se calcule en fonction des besoins d'exploitation de l'entreprise. La facilité de caisse peut être répétitive à condition qu'elle soit soldée (remboursée). Sa durée peut aller de quelques jours à un mois.

1-1-4- Le découvert bancaire

Le découvert bancaire est une forme de crédit à CT, par lequel la banque accepte d'honorer des dépenses au-delà des sommes qui figurent sur le compte bancaire de l'entreprise. Ce qui rend le compte débiteur. Le montant du découvert est généralement plafonné par la banque et est soumis à un taux d'intérêt élevé. Le découvert permet à l'entreprise d'honorer ses engagements et éviter des problèmes de solvabilité mais constitue un moyen de financement onéreux.

1-1-5- Le factoring (affacturage)

C'est une technique de financement qui consiste à obtenir de manière anticipée des sommes correspondant aux créances et à sous-traiter le recouvrement de ces créances à un établissement de crédit. Pour cela, un contrat est établit par lequel l'établissement de crédit (factor) achète les créances détenues par une entreprise (fournisseur) sur ses clients et se charge d'effectuer le recouvrement moyennant une commission. En contre partie, l'entreprise reçoit un pourcentage du montant des créances qui est négociable et dépend de la qualité du débiteur.

1-2- Les moyens de financement à long terme

La mobilisation de fonds à LT engage l'entreprise sur plusieurs années, représente généralement des montants importants et sert à financer les investissements de l'entreprise. Il existe plusieurs modes de financement à LT : l'emprunt bancaire à LMT, le crédit-bail, l'emprunt obligataire et le recours aux capitaux propres.

1-2-1- Le crédit bancaire à LMT (Emprunt indivis)

Ces emprunts sont accordés par les établissements de crédit pour financer des investissements de création, d'extension ou de renouvellement du matériel. Ils sont généralement soumis à des garanties et admettent des taux d'intérêt plus faibles que les crédits à CT.

1-2-2- Le crédit-bail (Leasing)

C'est un moyen de financer les besoins en équipements. Il consiste en un contrat de location de bien d'équipement entre l'entreprise (le preneur) et une société de leasing (le bailleur) qui a acquis le bien dans ce but. L'entreprise s'engage contractuellement à payer des loyers (redevances) au bailleur pendant une période déterminée (plus d'un an) à l'issue de laquelle elle dispose de trois options : restituer le bien, renouveler le contrat ou acheter le bien en payant, éventuellement, une valeur résiduelle (c'est l'option la plus utilisée en pratique).

1-2-3-L'emprunt obligataire

C'est un emprunt émis par une entreprise auprès de plusieurs préteurs. Le montant de l'emprunt est divisé en un nombre de titres de créances appelés obligations. Les obligations sont négociables sur un marché (le marché obligataire) mais elles admettent une durée déterminée et un revenu fixe.

1-2-4- Le recours aux capitaux propres

Il peut prendre trois formes:

- L'autofinancement : Il s'agit de réinvestir les bénéfices réalisés pour financer de nouveaux investissements. Cette forme de financement permet à l'entreprise de réaliser sa croissance par ses propres ressources. La capacité d'autofinancement dépend des performances de l'entreprise ainsi que de sa politique de distribution des dividendes.
- L'augmentation du capital: Elle consiste à faire appel aux actionnaires actuels ou à de nouveaux actionnaires pour injecter de l'argent dans l'entreprise. Elle se fait par l'émission de nouvelles actions ce qui permet d'accroître la capacité d'endettement de l'entreprise.
- L'utilisation des réserves de l'entreprise : elle consiste à transférer une partie des réserves statutaires ou facultatives vers le capital social.

Section II: ANALYSE DE L'EQUILIBRE FINANCIER

Le gestionnaire financier collecte périodiquement des informations surtout d'origine comptable. Ces informations sont traitées puis analysées pour dégager les points forts et les points faibles de la situation financière. A la lumière de cette analyse, un ensemble de décisions sont prises pour valoriser les atouts et corriger les faiblesses.

L'analyse de la situation financière d'une entreprise passe, entre autres, par l'évaluation de son équilibre financier qui se manifeste à travers trois grandeurs importantes : le fond de roulement (FR), le besoin en fond de roulement (BFR) et la trésorerie nette (TN).

2.1. La notion de l'équilibre financier

Il y a équilibre financier lorsque l'entreprise est en mesure de faire face en permanence aux engagements qu'elle a pris. L'équilibre financier résulte de l'harmonisation entre le temps de transformation des actifs en monnaie et le rythme de remboursement des dettes. Autrement dit, des emplois d'une certaine durée doivent être financés par des fonds ayant une échéance identique. C'est la règle classique de l'équilibre financier. (emplois longs= ressources longues; emplois courts= ressources courtes)

Cette règle selon laquelle une opération à financer doit être couverte par un moyen de financement de même durée constitue une règle minimum de sécurité à laquelle il n'est guère prudent de déroger. En réalité, une telle règle peut être insuffisante pour assurer la sécurité financière de l'entreprise. En effet, un changement inattendu dans les délais (raccourcissement des délais de règlement des dettes ou prolongement des délais de recouvrement des créances) risque de mettre l'entreprise dans des difficultés financières.

2.2. Analyse du fonds de roulement

2.2.1. Définition

Le fonds de roulement peut être défini comme étant la marge de sécurité représentée par la fraction des capitaux permanents (=capitaux propres+passifs non courants) qui n'est pas utilisée pour le financement des valeurs immobilisées (actifs immobilisé=actif non courant), mais intervient dans le financement d'emplois lié à l'actif circulant (actif courant) et ce pour faire face au décalage pouvant se produire entre les sorties et les entrées des fonds. C'est la part des capitaux permanents qui dépasse les actifs fixes (actifs immobilisés).

Schématiquement:

Actif immobilisé	Capitaux permanents
FR	Cuprium pariiumanis
Actif circulant	Dette a CT

Le FR est constitué de capitaux stables (à LT)

2.2.2. Calcul du FR

D'après l'équilibre du bilan le FR peut être calculé de 2 manières qui fournissent 2 types d'indications complémentaires :

- Abordé par le haut du bilan, le FR indique les modalités de financement des immobilisations cumulées par l'entreprise.

FR = capitaux permanents – actifs immobilisé

Cette formule exprime l'origine du FR: Le montant du FR dépend des décisions à long terme qui concernent la politique de financement (variation de capital, emprunt à LMT, remboursement d'emprunt, bénéfices réinvestis) et la politique d'investissement (acquisition et cession d'immobilisations).

- Abordé par le bas du bilan, FR fournit un élément important pour l'appréciation des conditions de l'équilibre financier. Il représente la partie des actifs circulants qui n'est pas financée par les dettes à court terme mais par des capitaux permanents. Cette formule exprime l'utilisation du FR.

FR = Actifs circulants – dettes à CT

2.2.3. Interprétation du FR

- Un FR> 0 est un signe favorable en terme de solvabilité; L'existence d'un FR positif est une nécessité pour la quasi-totalité des entreprises. Cette nécessité découle de l'existence de risques aux niveaux des éléments du bilan à moins d'un an (baisse des ventes, retard de paiement des clients, baisse de valeur des éléments de l'actif circulant, rétrécissement des délais de dettes fournisseurs...)
- Un FR = 0 reflète que les capitaux permanents arrivent juste à couvrir les actifs immobilisés. Ceci peut traduire une tension sur la liquidité et correspond à une certaine fragilité de l'entreprise en terme de solvabilité.
- Un FR < 0 peut refléter des difficultés pour l'entreprise en matière de solvabilité. L'absence du FR est généralement le signe d'une situation difficile qui peut affecter la capacité de l'entreprise à contracter de nouveaux emprunts. Cependant, certaines entreprises, peuvent avoir un FR négatif, sans que cela pose un risque d'insolvabilité. Cela se manifeste lorsque les dettes d'exploitations</p>

(dettes de fonctionnement) financent une partie de l'actif immobilisé. Ça peut être le cas de certaines entreprises commerciales qui ont un stock qui tourne très vite, bénéficiant de longs délais de paiement auprès de leurs fournisseurs et dont la clientèle règle au comptant (cas des chaînes de magasins de grande distribution).

Application 1Soit les deux bilans suivants : Calculez le FRNG et Interprétez

Emplois		Ressources	
Actifs immobilisés (brut)	100	Ressources durables	110
Actif circulant (brut)	80	Autres dettes	70
Stock	30	Fournisseurs	50
Clients	40	Dettes diverses	20
Créances diverses	5		
Disponibilités	5		
TOTAL	180	TOTAL	180

Emplois		Ressources	
Actifs immobilisé (brut)	100	Ressources durables	130
Actif circulant (brut)	100		
Stock	30	Autres dettes	70
Clients	40	Fournisseurs	50
Créances diverses	5	Dettes diverses	20
Disponibilités	25		
TOTAL	200	TOTAL	200

Bilan 1

Fonds de Roulement net global

FRNG=RD-AI=110-100=10

FRNG=AC-DC=80-70=10

Bilan 2

FRNG=RD-AI=130-100=30

FRNG=AC-DC=100-70=30

On constate que, toutes choses étant égales par ailleurs, plus le fonds de roulement est élevé, plus les disponibilités (liquidités) de l'entreprise sont importantes. Donc, plus le FR est élevé, plus grande est la marge de sécurité financière de l'entreprise.

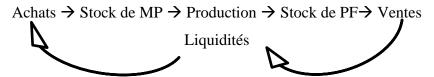
Toutefois, le FRNG, pris isolément, n'a qu'une signification relative. Pour déterminer si son niveau est satisfaisant, il faut le comparer au BFR.

2.3. Le besoin en fond de roulement

2.3.1. Définition du BFR:

Le BFR est le besoin de financement résultant du décalage dans le temps existant généralement entre les flux physiques (réels) et les flux monétaires engendrés par le cycle d'exploitation. Les flux physiques représentent les opérations d'achat, de production et de vente. Les flux monétaires représentent les règlements de ces opérations. Le cycle d'exploitation se caractérise par une succession d'opérations de nature différentes dont le renouvellement est périodique.

Le cycle d'exploitation peut se décomposer comme suit :



Ce cycle peut se décomposer en 3 cycles principaux :

- Cycle d'approvisionnement (délai d'approvisionnement, délai de règlement)
- Cycle de production (délai de production)
- Cycle commercial (délai d'écoulement, délai de recouvrement)

Ces délais créent un besoin de financement, car généralement les décaissements précèdent les encaissements et cela se traduit par un besoin de financement des actifs circulants. Le BFR est alors défini comme la part des besoins cycliques (stocks, clients, clients EAR...) non couverte par des ressources cycliques (Fournisseurs, fournisseurs EAP...). En effet, l'entreprise ne supporte pas l'ensemble des besoins liés à son cycle d'exploitation. Lorsqu'elle obtient de ses fournisseurs un délai de paiement cela correspond à un crédit des sommes dues ; ce qui

représente une ressource cyclique finançant une partie de ses besoins cycliques. Ainsi, l'entreprise a intérêt à obtenir de ses fournisseurs des délais de crédit plus longs que ceux qu'elle accorde à ses clients, ce qui lui permet de financer tout ou partie de son crédit client à l'aide de son crédit fournisseur.

2.3.2. Calcul du BFR

BFR = Emplois cycliques (courants) – ressources cycliques (courantes)
= (stocks+ créances d'exploitation + créances hors exploitation) – (passifs courants
d'exploitation+ Passifs courants hors exploitation)

On peut distinguer entre le BFR d'exploitation et le BFR hors exploitation

BFRE=Besoins d'exploitation – Ressources d'exploitation

BRFHE=Besoins hors exploitation- Ressources hors exploitation

BFR=BFRE+BFRHE

Le BFRHE provient des postes acycliques par rapport à l'activité cyclique normale de l'entreprise et notamment à son chiffre d'affaires.

2.3.3. Interprétation du BFR

- BFR>0 : Les ressources d'exploitation ne couvrent pas les besoins d'exploitation. L'entreprise a un besoin à financer.
- BFR<0: c'est plutôt un excédent généré par le cycle d'exploitation. Il découle du fait que les
 dettes des fournisseurs financent l'entreprise au-delà des créances commerciales et des stocks.
 C'est le cas des grandes entreprises du secteur de la distribution. Il s'agit d'une ressource de
 financement supplémentaire générée par l'activité courante de l'entreprise.

2.4. La trésorerie nette

2.4.1. Définition de la TN

La trésorerie est le montant des disponibilités à vue ou facilement mobilisables possédés par une entreprise de manière à pouvoir couvrir sans difficultés les dettes qui viennent à échéance. Elle découle de la confrontation des emplois et des ressources correspondants à des opérations de trésorerie à CT.

2.4.2. Calcul de la TN

TN = FR – BFR
= Liquidités – DCT bancaires
= Trésorerie Active – Trésorerie Passive

2.4.3. Interprétation de la TN

L'équation TN= FR - BFR ; constitue la règle fondamentale de l'équilibre financier.

La trésorerie nette peut être positive, négative ou nulle.

- TN>0 : l'équilibre financier est atteint. En effet, les liquidités >DCT bancaire. C'est un signe de solvabilité de l'entreprise. Cependant, si la trésorerie est excessive, cela consistera dans une trésorerie improductive/oisive.
- TN<0 : l'équilibre financier est non atteint. On parle d'un déséquilibre financier à CT. Cette situation est généralement considérée comme mauvaise car l'entreprise a un BFR qui est supérieur au FR. Dans ce cas, le BFR ne peut être entièrement financé par des ressources à moyen et long terme, l'entreprise est donc dépendante des ressources de trésorerie d'origine bancaire pour assurer, pour une partie, la couverture des besoins de financement générés par le cycle d'exploitation. Toutefois, si le déroulement normal du cycle d'exploitation permet de justifier la reconduction des DCT bancaires, la solvabilité de l'entreprise ne semble devoir être remise en cause par une trésorerie négative, cependant il y aura une dépendance de l'entreprise à l'égard des banques qui fournissent ces DCT (risque de non renouvellement des DCT, risque d'augmentation des taux d'intérêts et des frais annexes même si ce renouvellement se réalise).
- TN = 0 : L'équilibre financier est atteint d'une manière parfaite : FR= BFR. C'est une situation passagère et très rare (instable).
 - Le maintien d'une trésorerie voisine de zéro, même si elle subit des fluctuations à la hausse ou à la baisse, protège l'entreprise contre, d'une part le risque de dépendance à l'égard des banquiers prêteurs à court terme, et d'autre part contre le risque de maintien d'une trésorerie oisive.

Application2Le bilan financier de l'entreprise Alpha se présente comme suit au 31/12/N :

ACTIFS	MONTANTS	CAPITAUX PROPRES ET	MONTANT
		PASSIFS	
Actifs non courants		Capitaux propres	65 130
Immobilisations	69 000	Passifs non courants	10 100
corporelles		Passifs courants	
Immobilisations	8 500	Dettes à CT d'exploitation	23 400
financières		Dettes à CT hors exploitation	19 100
Actifs courants		_	
Stocks	10 430	Dettes à CT bancaires (trésorerie	4 000
Créances d'exploitation	31 100	Dettes a C1 bancaries (tresorerie	4 000
Créances hors	1 000	passive)	
exploitation			
Liquidités et Equivalents de	1 700		
liquidité (trésorerie active)	1 700		
Total des actifs	121 730	Total des capitaux propres et passifs	121 730

- 1. Calculer le FR, le BFR d'exploitation, le BFR hors-exploitation, le BFR global et la trésorerie nette.
- 2. Quelles conclusions tirez-vous?
- 3. Quels conseils donnez-vous au directeur financier de Alpha?

= 1700 - 4000

= -2300

```
Correction
1/
FR= capitaux permanents – actif immobilisé
   = (65130+10100) - (69000+8500)
   =75230 - 77500
   = -2270 < 0
FR= actifs circulants – passifs courants
   =(10430+31100+1000+1700)-(23400+19100+4000)
   =44230 - 46500
   = -2270
BFRE= besoins d'exploitation – ressources d'exploitation
   = (stocks+créances d'exploitation) – (dettes à CT d'exploitation)
   =(10430+31100)-(23400)
   =41530 - 23400
   = 18130
BFRHE = besoins hors exploitation – ressources hors exploitation
      = 1000 - 19100 = -18100
BFRG = BFRE + BFRHE
   = 18130 + (-18100)
   = 30 > 0
TN = FR - BFRG
   = -2270 - 30
   = -2300
TN = trésorerie active – trésorerie passive
   = liquidité – DCT bancaires
```

TN << 0 : l'équilibre financier est non atteint. On parle d'un déséquilibre financier à CT. Cette situation est généralement considérée comme mauvaise car l'entreprise a un BFR qui est supérieur au FR (BFR= 30 et FR= - 2270). Dans ce cas, le BFR ne peut pas être financé par des ressources à moyen et long terme, l'entreprise est donc dépendante des ressources de trésorerie d'origine bancaire pour assurer la couverture des besoins de financement générés par le cycle d'exploitation et également les besoins de financement d'une partie de l'actif immobilisé.

3/

L'entreprise présente des problèmes de liquidité et donc de solvabilité étant donné que la trésorerie est négative.

Sa situation est sensible étant donné que le BFRG (Besoin en fonds de roulement) est positif, ce qui signifie que l'entreprise présente des difficultés dans le cycle d'exploitation. Le FR est négatif c'est-à dire que les capitaux permanents n'arrivent même pas à couvrir l'actif immobilisé ce qui reflète des difficultés pour l'entreprise en matière de solvabilité. L'absence du FR est généralement le signe d'une situation critique qui peut affecter la capacité de l'entreprise à contracter de nouveaux emprunts. L'entreprise doit donc surveiller l'évolution du FR tout en diminuant son BFRG (exemple : ventes d'Actif Immobilisé).

Application 3

Analyser la situation de trésorerie dans les cas suivants :

Cas 1 : FR=270 et BFR=70

FR=270>0>>BFR=70: la règle de l'équilibre financier minimum est respectée, l'entreprise est en équilibre financier à long terme. La TN=FR-BFR=270-70=200>>0. Le FR finance la totalité de BFR et permet de dégager un excédent de ressource qu'on retrouve au niveau de la trésorerie. Il convient de vérifier si cet excédent ne constitue pas un sous-emploi des capitaux.

Cas 2 : FR=70 et BFR= 100

FR=70; BFR=100. Le FR est positif mais il est inférieur au BFR. La TN est de -30<0. L'entreprise est en déséquilibre financier à CT. Le FR ne finance qu'une partie du BFR. Le reste est financé par les concours bancaires. Cette situation peut être critique si l'entreprise n'est pas capable d'obtenir des crédits bancaires courants de manière continue.

Cas 3: FR=-120 et BFR =90

FR=-120<0 et BFR=90>0. Non respect de l'équilibre financier, l'entreprise est en déséquilibre financier à LT. TN=-120-90=-210<<0 Déséquilibre financier à CT. Les concours bancaires courants couvent la totalité du BFR et une partie des actifs non courants ou immobilisés. Cette situation est mauvaise et exige de reconsidérer les structures de gouvernement de l'entreprise.

Cas 4: FR=100 et BFR= -70

FR=100>0>BFR: Equilibre financier à LT; BFR=-70 : il s'agit d'une ressource de financement supplémentaire; la TN=100-(-70)=170. Les ressources de financement (BFR négatif) s'ajoutent aux ressources permanentes (FR>0) pour dégager un excédent important de liquidité. Il faut vérifier s'il ne s'agit pas d'une trésorerie oisive et d'une situation de sous emploi des ressources

Cas 5: FR= -180 et BFR=-200

FR=-180<0 : Déséquilibre financier à LT. BFR=-200<0: ressource de financement supplémentaire de +200 qui servira à financer le FR. La TN=-180-(-200)= +20>0: l'entreprise est en équilibre financier à CT. Bien que l'équilibre financier n'est pas respectée (FR<0), l'entreprise a pu assurer un équilibre financier à CT (TN>0). En effet, les ressources de financement (BFR<0) financent une partie des emplois stables. On peut considérer que cette situation est normale si elle est permanente. C'est généralement le cas des entreprises de la grande distribution.

Cas 6: FR= -120 et BFR= -70

FR=-120<0 : déséquilibre financier à LT. BFR= -70<0: ressource de financement supplémentaire. La TN=-120+70=-50<0 : déséquilibre à CT. L'entreprise dispose d'une ressource de financement supplémentaire provenant du passif courant, mais cette ressource est insuffisante pour combler le déséquilibre financier à LT provenant de l'insuffisance des ressources permanentes. L'entreprise est obligée de recourir aux concours bancaires courants.

Exercice: équilibre financier

L'entreprise ATLAS SARL vous communique son bilan fonctionnel du 31 Décembre de l'année N.

- 1. Calculer le FR, BFRG, TN
- 2. Etablir un diagnostic de l'équilibre financier de l'entreprise.

Bilan fonctionnel:

Actif		Passif		
Actif immobilisé	322	Financement permanent	350	
Actif circulant	152	Passif circulant	100	
Trésorerie active (liquidité)	6	Trésorerie passive (dettes CT bancaires)	30	
Total actif	480	Total passif	480	

1. Calculons le FRF, BFRG et TN

On a:

FRF =FP - AI =
$$350 - 322 = 28 > 0$$
:
ressources BFG = AC - PC = $152 - 100 = 52 > 0$: besoin TN = TA - TP = $6 - 30 = -24 < 0$

2. Etablissons le diagnostic de l'équilibre financier de l'entreprise

L'entreprise présente des problèmes de liquidité et donc de solvabilité étant donné que la trésorerie est **négative.**

Sa situation est sensible étant donné que le BFG/BFR (Besoin en fonds de roulement) est positif, ce qui signifie que l'entreprise présente des difficultés dans le cycle d'exploitation.

Malgré l'excédent généré par le FRF, celui-ci demeure insuffisant pour assurer le fonctionnement et la production de l'entreprise.

L'entreprise doit surveiller l'évolution des FRF tout en diminuant son BFR/BFG (exemple : ventes d'AI).